

Annexe A à la convention numéro C-

Nom de l'employeur public :

Ville d'Angoulême

Présentation des effectifs

effectifs au 1er janvier précédent	Déclarations		
	2012	2013	2014
Effectif total rémunéré	1133	1103	1061
Nombre bénéficiaires de l'obligation d'emploi	77	72	71
dont			
travailleurs handicapés (CDAPH)			
bénéficiaires ATI			
agents reclassés			
Taux d'emploi direct	6,84%	6,52%	6,69%

Répartition des absences pour "raisons de santé" en 2013			
Maladie ordinaire	Longue maladie	Accident du travail	Maladie professionnelle
en nombre de journées par agent			
17466	6470	2858	2375
en pourcentage du total de ces absences			
59,88%%	22,18%%	9,80%	8,14%

Evolution prévisionnelle des personnes en situation de restriction d'aptitude

	2014	2015	2016	2017
Nombre de personnes en situation de restriction d'aptitude au 1er janvier	160	160	160	150
Nombre de nouvelles restrictions dans l'année		20	20	20
Nombre de restrictions sortantes dans l'année		20	30	20
Nombre de personnes en situation de restriction d'aptitude en fin d'année		160	150	150

Évolution prévisionnelle des bénéficiaires de l'obligation d'emploi

	2014	2015	2016	2017
Effectif total rémunéré au 1er janvier	1061	1 040	1 030	1 010
Nombre total d'emplois à pourvoir (suite à départ en retraite et création de poste)		10	10	10
Nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi présents en début d'année	72	87	92	97
Nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi recrutés		2	3	3
Dont				
par la voie de l'apprentissage		1	2	2
par la voie d'emplois d'avenir				
par la voie contractuelle consécutivement à un CAE		1	1	1
Nombre de personnes entrant dans la catégorie des BOE hors recrutement		5	5	5
Nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi sortants		2	3	
Nombre total de bénéficiaires de l'obligation d'emploi en fin d'année		92	97	105
Taux d'emploi direct		8,85%	9,42%	10,40%
Montant des dépenses déductibles (en €)				
Nombre d'unités déductibles		0,00	0,00	0,00
Taux d'emploi légal		8,85%	9,42%	10,40%

PLAN D'ACTIONS ET BUDGETS PRÉVISIONNELS

<i>Ville d'Angoulême</i>				Demande financement FIPHP				Part des actions (%)	
Catégorie et type d'aide	Intitulé de l'action	Nombre de bénéficiaires	Numéro fiche action	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Total		
Aides techniques et humaines (A + A')				135 596	167 093	183 079	485 768	93,75%	
Aides techniques et humaines (A)				83 000	83 000	83 000	249 000	48,06%	
Aménagements de postes de travail (hors apprentissage, PACTE, accueil étudiants, emplois d'avenir)	Etudes relatives aux aménagements de postes	96	1	33000	33000	33000	99000	19,11%	
	Aménagement de poste						0		
	Véhicules professionnels						0		
							0		
				33 000	33 000	33 000	99 000	99 000	
Adaptations de postes de travail afin de maintenir dans l'emploi les agents inaptes							0	0,00%	
							0		
							0		
							0		
				0	0	0	0	0	
Accessibilité aux postes de travail BOE (hors programme « Accessibilité à l'environnement professionnel »)							0	0,00%	
							0		
							0		
							0		
				0	0	0	0	0	
Rémunération des personnes ou organismes chargés d'accompagner un agent handicapé	Rémunération de la fonction de tutorat	45	4	18 000	18000	18000	54000	10,42%	
							0		
							0		
							0		
				18 000	18 000	18 000	54 000	54 000	
Aides versées afin d'améliorer les conditions de vie et faciliter l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés	Prothèses et orthèses	96	2	3000	3000	3000	9000	1,74%	
	Fauteuils roulants						0		
	Aide sociale (Cesu, chèques vacances...)						0		
							0		
				3 000	3 000	3 000	9 000	9 000	
Formation et information des travailleurs handicapés							0	16,79%	
	Bilan de compétence et d'orientation	6	3				0		
	Formation spécifique destinée à favoriser la reconversion	45					0		
	rémunération agent en formation liée au reclassement/reconversion	45					0		
					29 000	29 000	29 000		87000
									0
				29 000	29 000	29 000	87 000	87 000	
Actions spécifiques et nouvelles (A')				52 596	84 093	100 079	236 768	45,69%	
Dispositif d'accompagnement dans l'emploi des personnes atteintes d'un handicap psychique, mental ou cognitif	Evaluation des capacités professionnelles	9	5	32 277	32 277	32 277	96831	18,69%	
	Soutien médico-psychologique;						0		
							0		
							0		
				32 277	32 277	32 277	96 831	96 831	
Accueil d'un élève ou étudiant handicapé (cette rubrique comprend toutes les aides sollicitées au bénéfice d'un élève ou étudiant accomplissant un stage d'étude obligatoire)	Indemnités de stage	3	6				0	0,00%	
							0		
							0		
							0		
				0	0	0	0	0	
Dépenses relatives à l'apprentissage (cette rubrique comprend toutes les aides sollicitées au bénéfice d'un apprenti handicapé)	Indemnité d'apprentissage	4	6	20 319	51 816	67 802	139937	27,01%	
	Frais d'accompagnement						0		
	Rémunération de la fonction de tutorat						0		
	Formation individuelle qualifiante et diplômante						0		
							0		
							0		
				20 319	51 816	67 802	139 937	139 937	
Dépenses relatives au Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'État (PACTE) (cette rubrique comprend toutes les aides sollicitées au bénéfice d'un agent handicapé sous contrat de droit public PACTE)							0	0,00%	
							0		
							0		
							0		
				0	0	0	0	0	
Prime à l'insertion durable (Pérennisation des CAE -CUI)							0	0,00%	
							0		
							0		
							0		
				0	0	0	0	0	
Dépenses relatives aux contrats emplois d'avenir (cette rubrique comprend toutes les aides sollicitées au bénéfice d'un emploi d'avenir)							0	0,00%	
							0		
							0		
							0		
				0	0	0	0	0	

Ville d'Angoulême

Catégorie et type d'aide	Intitulé de l'action	Nombre de bénéficiaires	Numéro fiche action	Demande financement FIPHFP				Part des actions (%)
				Année 2015	Année 2016	Année 2017	Total	
Actions de sensibilisation et de formation des acteurs (B)				6 000	6 000	3 950	15 950	3,08%
Formation des personnes susceptibles d'être en relation avec les travailleurs handicapés	Formation individuelle qualifiante et diplômante spécifiques au handicap	1	7	4000	4000		8000	1,54%
							0	
				4 000	4 000	0	8 000	
Action d'information et de sensibilisation collective des personnes susceptibles d'être en relation avec les travailleurs handicapés	Actions de sensibilisation collective	400	7	1000	1000	2000	4000	1,53%
	Action de sensibilisation des équipes	200	7	1000	1000	1950	3950	
				2 000	2 000	3 950	7 950	7 950
Actions de communication							0	0,00%
							0	
				0	0	0	0	
Dépenses d'études (C)				11 759	2 276	2 403	16 438	3,17%
Dépenses d'études (définition d'une politique globale d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi ou d'une stratégie de formation ou d'information des personnels en relation avec des travailleurs handicapés)	Diagnostic/stratégie définition du projet		9	11 759	2 276	2 403	16438	3,17%
	Appui à la définition du projet						0	
	Accompagnement à la mise en œuvre du projet						0	
	Appui à la définition de la stratégie						0	
	Définition des actions de formation						0	
							0	
				11 759	2 276	2 403	16 438	16 438
Total des dépenses pouvant être financées par le FIPHFP				153 355	175 369	189 432	518 156	100,00%
Autres actions non financées par le FIPHFP				74 070	78 070	80 070	232 210	
	rémunération agent en formation liée au reclassement/reconversion			40 000	40 000	40 000	120 000	136 000
	Indemnité d'apprentissage			2 000	6 000	8 000	16000	
	Auxiliaire de vie activité professionnelles dans l'exercice des fonctions			8 070	8 070	8 070	24210	96 210
	Positionnement d'un référent handicap			24 000	24 000	24 000	72000	
							0	0
							0	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES PREVISIONNELLES				227 425	253 439	269 502	750 366	